



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe
au XVIe siècle**

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

Paris, 1863

Halle

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80785](#)

tout ce qui se passait dans la campagne, mais aussi de jouer des airs à certains moments de la journée :

« Gautiers est demorez, s'acheta moïnel,
« Grant buisine d'airain et cornet et fretel¹. »

Quelquefois le nom de *gaite* est donné au lieu où se tient le guetteur (voy. ÉCHAUGUETTE).

GUICHET, s. m. Petit vantail découpé dans le grand vantail d'une porte et pouvant s'ouvrir séparément (voy. PORTE).

GYPSERIE, s. f. Ouvrage léger en plâtre. On a fort employé le plâtre pendant le moyen âge, particulièrement pour enduire les intérieurs. Nous avons vu encore, dans le palais archiépiscopal de Narbonne, une petite rose dont les compartiments en plâtre séparaient deux salles voisines. Cet ouvrage datait du XIV^e siècle. Bon nombre de manteaux de cheminées, dans les maisons, étaient faits en plâtre (voy. CHEMINÉE). On faisait aussi en plâtre des cloisons, des clôtures à jour dans les intérieurs des palais, des auges de plafond (voy. PLANCHER).



HALLE, s. f. Lieu enclos, couvert ou découvert, dans lequel des marchands, moyennant une redevance payée au seigneur dudit lieu, acquéraient le droit de vendre certaines natures de marchandises. Dès les X^e et XI^e siècles il y avait à Paris une halle qui se tenait sur un terrain entouré d'un fossé désigné sous le nom de *Campelli, Champeaux*, à peu près sur l'emplacement du marché des Innocents. « Au commencement du XII^e siècle, dit Sauval², Louis le Gros y établit un nouveau marché pour les merciers et les changeurs..... Philippe-Auguste, en 1181, y transféra la foire de Saint-Lazare..... Deux ans après il y fit faire deux halles entourées d'une muraille *garnie de logis* et fermée de bonnes portes, afin que, quand il pleut, les marchands y pussent vendre leurs marchandises et les tenir à couvert en tout temps et en toute sûreté. » Les halles se multiplièrent singulièrement à Paris pendant le cours des XIII^e et XIV^e siècles; saint Louis en fit établir plusieurs vers 1263. Généralement les halles, pendant le moyen âge, n'étaient autre

¹ *Gautier d'Aupais.* Fabliau du XIII^e siècle, pub. par Fr. Michel; 1835.

² L. IV.

chose qu'un espace appartenant à un seigneur féodal ou à la ville, sur lequel on permettait la vente de marchandises. La halle se tenait sur une place, sous des porches d'églises, sous des portiques de maisons, autour des beffrois, des hôtels de ville, sous des appentis. Par le fait, la halle n'avait pas un caractère monumental qui lui fut particulier. Il n'y a donc pas lieu de nous étendre ici sur ces établissements. Sauval, cependant, mentionne la halle aux draps en gros de Paris, qui, dès 1417, « consistait en vingt travées, avait six toises de large, et était couverte d'une voûte de pierre de taille. » Mais cette halle ayant été démolie en 1572, nous n'avons aucun renseignement sur sa structure.

HERSE, s. f. *Harse, coulisse.* Lourde claire-voie composée de pièces de fer ou de charpente assemblées, s'engageant verticalement dans deux rainures et formant un obstacle sous le passage d'une porte fortifiée. La herse se relève au moyen de contre-poids et d'un treuil; elle retombe par son propre poids. Les Romains connaissaient la herse; on la voit figurée sur des vignettes de manuscrits dès les ix^e et xi^e siècles. Toutefois, dans les édifices militaires encore debout, nous n'en connaissons pas qui soient antérieures au xii^e siècle.

Nous avons l'occasion de donner un certain nombre de combinaisons de herses à l'article PORTE.

HEURTOIR, s. m. *Hurtoir.* Marteau pour frapper aux portes. Les premiers heurtoirs paraissent avoir été de petits maillets suspendus extérieurement aux huis des portes.

« Bien sembloit l'hermitage de viel antiquité.
« Cele part est alée s'a à l'uisset hurté.
« D'un maillet qui là pent a sus l'uis assené ¹. »

Les anneaux de fer attachés à des têtes de bronze en dehors des portes, dès une époque très-ancienne, servaient également de heurtoirs, car ils sont souvent munis d'une boule ou partie renflée qui frappait sur une grosse tête de clou. Ces anneaux facilitaient le tirage des vantaux lorsqu'on voulait les fermer; de plus ils étaient, à la porte de certaines églises, un signe d'asile. Pour requérir l'asile, il suffisait de saisir l'anneau. A ce sujet, Lebeuf ² dit avoir eu connaissance de cet ancien usage (mentionné d'ailleurs par Grégoire de Tours) dans l'histoire des miracles de saint Germain, recueillis par le moine Héric d'Auxerre, sous Charles le Chauve. Au xvi^e siècle, pour indiquer l'action de se servir du heurtoir, on disait *tabuter à la porte* ³.

¹ *Li Romans de Berte aus grans piés*, ch. xlv. Édit. Techener; 1832.

² *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, t. I, p. 374.

³ *Cymbalum mundi*.